

Couëron Sages Infos

Renouvellement partiel en novembre 2023

Nouveauté cette année : les élections seront remplacées par un tirage au sort.

LE CONSEIL DES SAGES SE RENOUVELLE

L'engagement est un des piliers de notre société.

Il repose sur le temps que les citoyens consacrent au service du collectif. Au sein du Conseil des Sages, nos aînés s'engagent pour contribuer à penser Couëron. Cette instance de démocratie participative apporte ses réflexions sur tous les sujets couëronnais qui lui sont soumis ou dont les sages se saisissent collectivement.

Nous tenons à saluer les Couëronnaises et Couëronnais qui se sont engagés au sein du Conseil des Sages et dont le mandat cesse prochainement. Citoyennes et citoyens de plus de 55 ans, vous pouvez candidater aujourd'hui et peut-être, selon le résultat du tirage au sort, prendre part au renouvellement du Conseil des Sages et de ses travaux futurs.

Carole Grelaud, maire

et **Ludovic Joyeux**, 1^{er} adjoint à la transition écologique, à la citoyenneté et à la vie associative



ANNIE BOSSÉ

VOTRE PARCOURS EN QUELQUES MOTS

Mariée et mère de deux enfants, je suis Couëronnaise depuis 1995.

J'ai travaillé 43 ans dans la fonction publique sur Nantes, où j'étais

impliquée dans les relations humaines, notamment dans la formation professionnelle.

LES RAISONS DE VOTRE ENGAGEMENT

À la retraite, je ne me voyais pas tout arrêter du jour au lendemain, et intégrer le Conseil des sages fut pour moi une évidence. C'est une instance avec une grande ouverture d'esprit ; on s'y sent bien, les membres viennent de milieux socio-culturels variés, ce qui est très enrichissant.

Je suis membre du Conseil des Sages depuis 2 ans, je fais partie de la commission « mémoire-culture et patrimoine » et de plusieurs groupes de travail : implantation maison de services, informatisation des travaux du Conseil depuis la création en 1996, et enfin celui pour le prochain renouvellement des Sages. Le Conseil des Sages a été pour moi un moyen de m'investir dans la vie couëronnaise.



YVES PAPIN

VOTRE PARCOURS EN QUELQUES MOTS

Marié, père de deux enfants et heureux grand-père de trois petits enfants, je suis né en Sarthe, dans une famille modeste de 8 enfants

où j'ai eu la chance de pouvoir faire des études. J'ai travaillé dans différents établissements culturels et dans des fonctions administratives et financières. Je suis Couëronnais depuis 40 ans.

LES RAISONS DE VOTRE ENGAGEMENT

M'engager dans une instance de démocratie participative m'a paru naturel. L'ouverture à l'autre est présente au sein du conseil, en dehors de toute notion de hiérarchie. Chacun peut exprimer son point de vue, sans être jugé. Souvent les idées foisonnent et sont nombreuses. Au sein de la commission « Vie Sociale », nous nous sommes intéressés à la question de l'habitat partagé, solution innovante pour le logement des seniors. Les Sages ont remis à la Ville des avis sur le projet d'espace France Services et sur la démarche « Ville amie des aînés ». Ils ont aussi contribué à l'étude centre-ville en présentant leur vision sensible de l'évolution souhaitable pour la ville.



QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DES SAGES ?

Le Conseil des sages est une instance de réflexion et de concertation qui permet aux personnes retraitées de plus de 55 ans de jouer un rôle actif dans la vie locale. Les 24 membres qui le composent travaillent sur des sujets d'intérêt général, locaux ou métropolitains, que leur soumet la Ville ou dont ils se saisissent eux-mêmes. Il est renouvelable tous les 3 ans par tirage au sort, par moitié réajustée en fonction des places disponibles. Le Conseil des sages se réunit 4 à 5 fois par an, sous la présidence du Maire ou de son représentant. Au cours de ces séances plénières, les commissions et/ou groupes de travail, missionnés par la Ville, présentent l'avancée de leurs réflexions, tandis que la municipalité apporte des réponses aux questionnements soulevés par le Conseil des sages.

LES CONDITIONS POUR DEVENIR SAGE :

Être âgé.e de plus de 55 ans, être libéré.e de ses obligations professionnelles, être inscrit.e sur les listes électorales et ne pas être président.e d'une association couëronnaise. Vous êtes intéressé.e par la vie de la Cité et vous souhaitez en savoir plus sur le rôle et le fonctionnement du Conseil des sages ?

Venez vous renseigner lors de 2 réunions publiques d'informations :

Judi 28 septembre de 16h à 17h30 - Salle de la Fraternité - place Alsace Lorraine

Judi 5 octobre de 16h à 17h30 - Salle Mille-club - 9 Rue de la Corbardièr

Déposez votre candidature au Conseil des sages avant le 30 octobre 2023

- par courrier, en envoyant l'acte de candidature simplifié proposé ci-dessous, adressé à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 8 place Charles-de-Gaulle
- en mairie, en découpant l'acte de candidature simplifié ci-dessous,
- par courriel, en le téléchargeant sur le site de la Ville puis en l'envoyant à : democratielocale@mairie-coueron.fr
- en ligne, en flashant le QR Code ci-dessous ou ici : bit.ly/ElectionsCdS2023

Le service Transition écologique et dialogues citoyens reviendra vers vous après la date de clôture afin de vous confirmer la prise en compte de votre candidature et de vous donner des informations complémentaires.



Candidatez en ligne :
bit.ly/ElectionsCdS2023

Service Transition écologique et dialogues citoyens :
02 40 38 58 81 / democratielocale@mairie-coueron.fr - ville-coueron.fr

Coupon de candidature

Nom..... Prénom

Date de naissance Adresse

Secteur Centre bourg Chabossière Villages

Téléphone fixe Portable

Courriel

Je me porte candidat.e pour rejoindre le Conseil des sages de Couëron

Date et signature